



Présentation du service public de l'amélioration de l'habitat



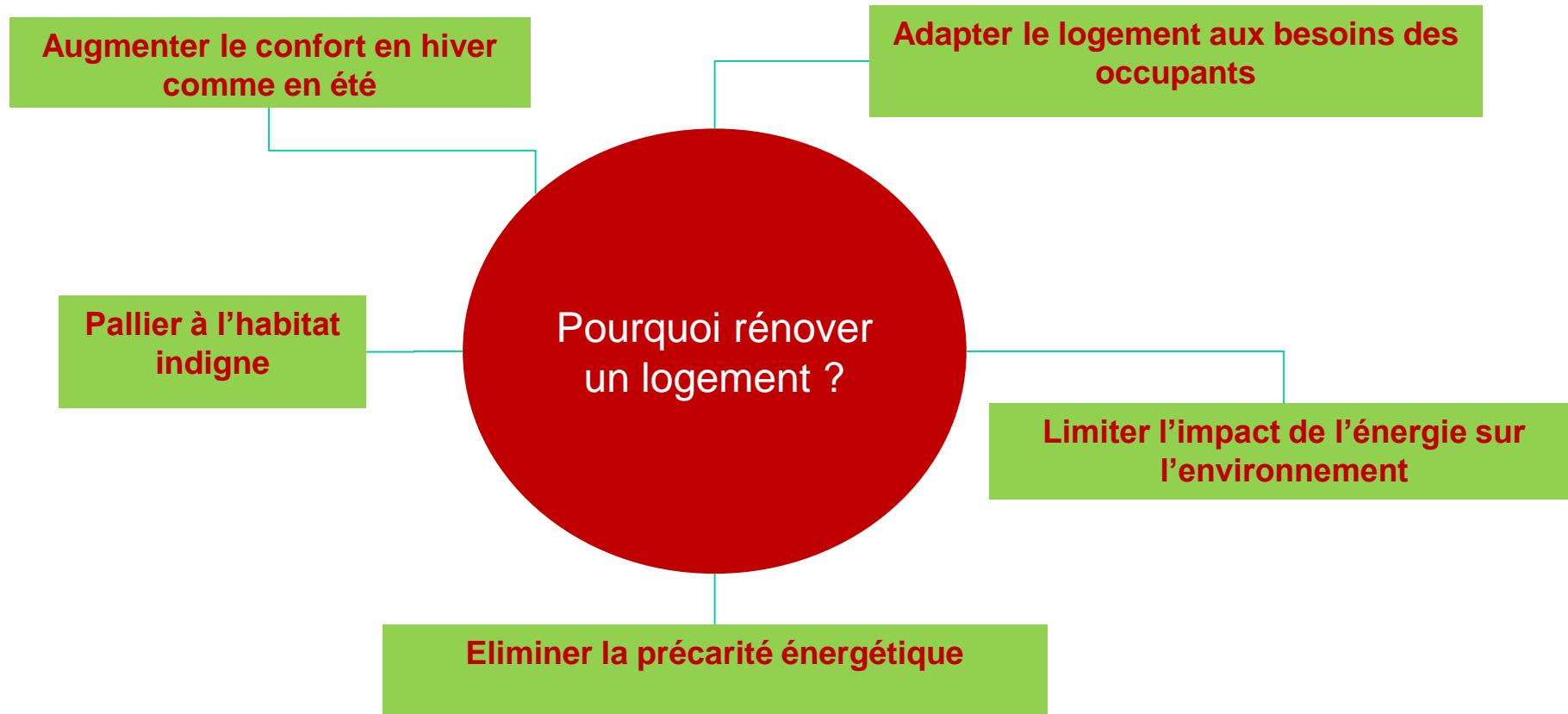


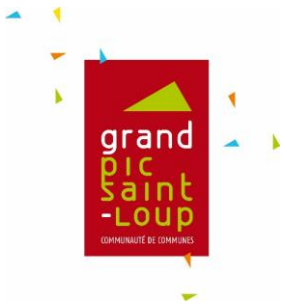
Sommaire



- Les enjeux de l'amélioration des logements
- Présentation du guichet Rénov'Occitanie, du réseau France Rénov' et des partenaires locaux
- Les dispositifs d'accompagnement de l'amélioration de l'habitat :
 - Aujourd'hui... et 2024?
 - Mon Accompagnateur Rénov' pour les ménages aux ressources modestes et très modestes
 - Autres parcours possibles
- Echanges et questions

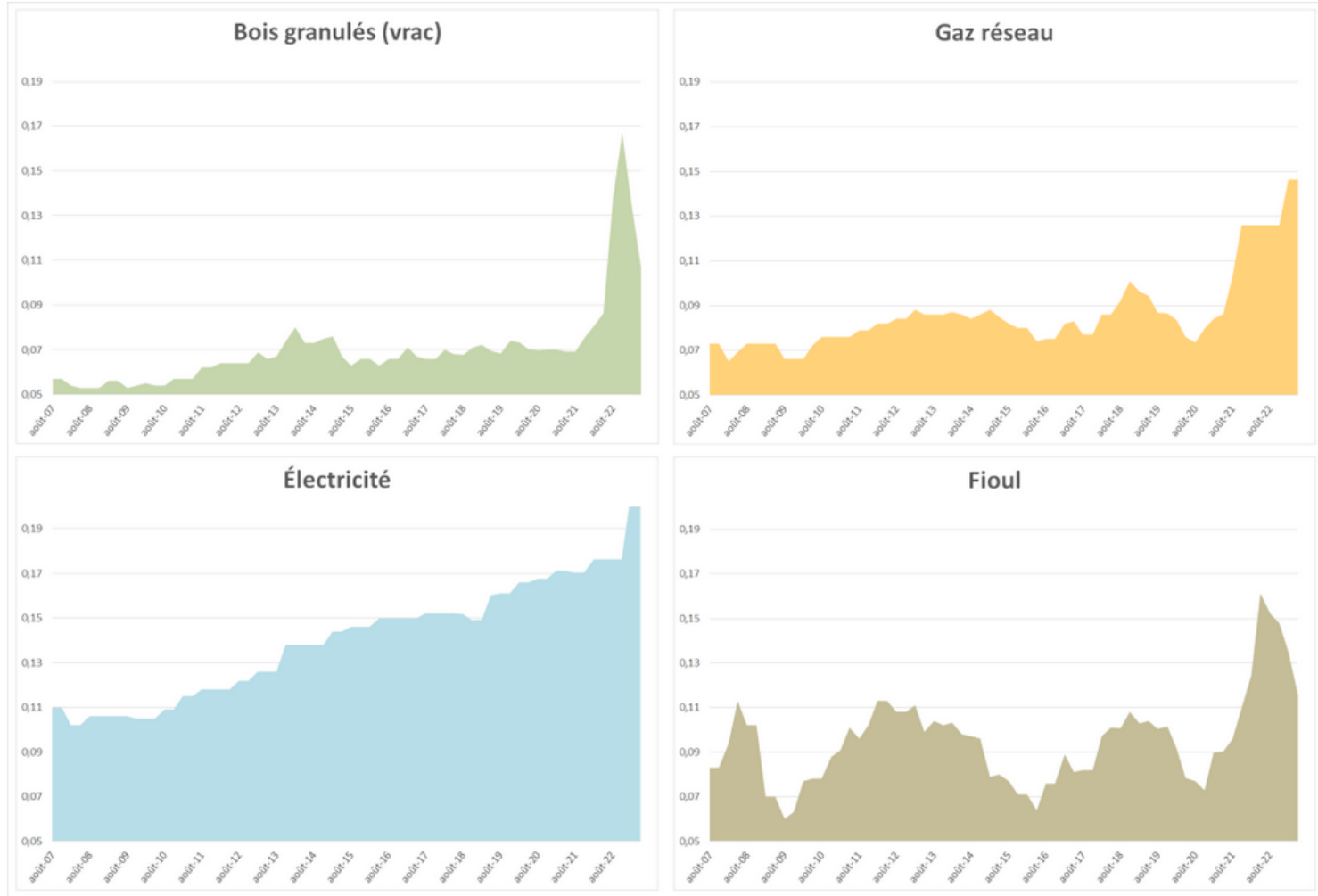
Les enjeux de l'amélioration des logements





Centimes
d'euros/kWh

L'augmentation inéluctable du coût des énergies



La loi climat et résilience en dates





Espace Conseil France Rénov' / Guichet Rénov' Occitanie



Membre du réseau
France Rénov' 450 guichets

Membre du réseau
Rénov' Occitanie



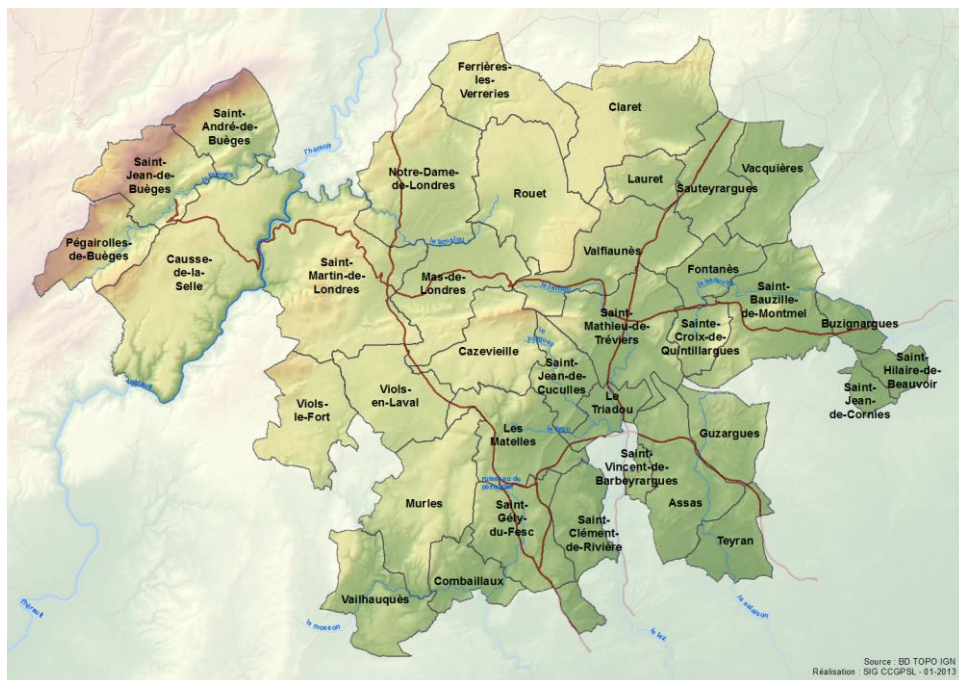
31 guichets Rénov' Occitanie

- | | |
|--|--|
| Ariège
<ul style="list-style-type: none"> ADJDA Agence locale de l'Énergie de l'Ariège RENOV'LABRIET La Carpe Partenaire Max Coats Eco-Loup | Hérault
<ul style="list-style-type: none"> Maison Méditerranéenne Agop Habitat Méditerranée Le Sudherault Lotboul et Lotier SUDHERAULT EnergyChange Intercommunal Méditerranéenne Méridionale CEP Habitat Energie et Services Grand Pic Saint-Loup Communauté Gangeoises et Suménoises |
| Aveyron
<ul style="list-style-type: none"> PMH des Grands Causses PMH de l'Audoubert Aveyron | Lot
<ul style="list-style-type: none"> Lot |
| Gard
<ul style="list-style-type: none"> Atis Agglomération CAUE du Gard CEP du Gard | Lozère
<ul style="list-style-type: none"> Lozère PMH des Grands Causses PMH de l'Audoubert |
| Haute-Garonne
<ul style="list-style-type: none"> Association Agop - La Garonne Conseil Départemental de la Haute-Garonne Plan Climat Haute-Garonne Stylo2Plan Plan Sud Toulousain Toulouze Métropole | Hautes-Pyrénées
<ul style="list-style-type: none"> Hautes-Pyrénées |
| Gers
<ul style="list-style-type: none"> Gers | Pyrénées-Orientales
<ul style="list-style-type: none"> Pyrenees Orientales Pyrenees Occidentales |
| Tarn
<ul style="list-style-type: none"> Tarn | Tarn et Garonne
<ul style="list-style-type: none"> CAUE 82 PC2H du Pays-Midi-Quercy |



Espace Conseil France Rénov' / Guichet Rénov'Occitanie

**Territoire : 36 communes pour la CC Grand Pic Saint Loup
13 communes dont 4 dans le Gard pour la CC Cévennes
Gangeoises et Suménoises**





Espace Conseil France Rénov' / Guichet Rénov' Occitanie



Cofinancé par la région Occitanie (Programme SARE 2021-2023), et les communautés de communes du Grand Pic Saint Loup (GPSL) et des Cévennes Gangeoises et Suménoises (CGS).

Ses missions:

- ✓ Accompagner de façon neutre, objective et gratuite tout propriétaire d'habitat résidentiel dans un projet de rénovation énergétique
- ✓ Informer les acteurs économiques locaux sur l'écosystème régional, les différents parcours d'accompagnement et participer à la création d'une dynamique du territoire pour et par les professionnels
- ✓ Sensibiliser le grand public aux questions de rénovation énergétique



Espace Conseil France Rénov' / Guichet Rénov' Occitanie



Tous les matins – 9h à 12h

Permanences téléphoniques: réponse aux demandes de 1^{er} niveau sur les aides financières et prise de rendez-vous pour un conseil personnalisé

Lundi matin et jeudi matin – Ganges et Saint-Mathieu-de-Trévières

Rendez-vous de conseil personnalisé en présentiel

Autres plages horaires de la semaine

Rendez-vous de conseil personnalisé téléphonique ou visioconférence



Espace Conseil France Rénov' / Guichet Rénov'Occitanie



**390 ménages des Cévennes Gangeoises et Suménoises
accompagnés depuis mai 2021
(total 1081 ménages avec Grand Pic Saint Loup)**

Orientations

Presque 100 ménages aux ressources très modestes et modestes
orientés vers OPAH/Programme d'Intérêt Général

20 ménages orientés vers un audit Rénov'Occitanie

Espace Conseil France Rénov' / Guichet Rénov' Occitanie

ESPACE CONSEIL

Espace Conseil France Rénov'

- > Porte d'entrée privilégiée du ménage dans son parcours pour apporter information et conseil
- > Orientation vers un « Mon Accompagnateur Rénov' »
- > Présence au besoin tout au long du parcours ménage
- > Signalement si nécessaire dans la stratégie de contrôle

Porteur du service public, grâce à des informations neutres et gratuites



Mon Accompagnateur Rénov'

- > Audit énergétique et élaboration des scénarios de travaux (visite)
- > Aide à la recherche d'entreprises
- > Plan de financement
- > Montage des dossiers d'aides
- > Suivi des travaux
- > Aide à la prise en main du logement post-travaux (visite)

Cadre ouvert, réglementé par l'agrément délivré par l'Anah

Prend la suite de plusieurs dispositifs pour plus de lisibilité



Programme SARE



AMO MPR



Accompagnement MPRS

PIG

Les missions de Mon Accompagnateur Rénov' : prestations obligatoires

Des missions socles

- > Un accompagnement multi-dimensionnel et personnalisé (très largement inspiré de Habiter Mieux Sérénité et du A4/A4bis du SARE) : **technique, social, administratif et financier**
- > Un accompagnement à toutes les étapes du projet : **en amont** des travaux, **pendant** leur réalisation et **à la prise en main du logement** après travaux

Entrée en vigueur

- > **1^{er} septembre 2023** pour les accompagnements obligatoire sur MaPrime Rénov', et les nouvelles prestations obligatoire sur MaPrime Rénov' Sérénité et Loc'Avantages (avec travaux)
- > **1^{er} juillet 2024** fin de la période transitoire pour les OPAH/PIG
- > Pour SARE, actes A4/A4bis sur les accompagnements facultatifs (modalités d'articulation entre programme SARE / MPR Sérénité existants actuellement)

TECHNIQUE

- ✓ Visite et état des lieux du logement
- ✓ Aide à la définition du projet de travaux (les scénarios possibles pour le ménage et leur impact énergétique)
- ✓ Conseil pour la sélection des entreprises, assistance à l'analyse des devis, explications sur la nature et la qualité d'un produit
- ✓ Aide au suivi du chantier de travaux
- ✓ Conseil pour la réception des travaux, des garanties
- ✓ Après les travaux : informations sur les bonnes pratiques, pour le logement

SOCIAL

- ✓ Accompagnement spécifique des ménages en situation de précarité énergétique

FINANCIER

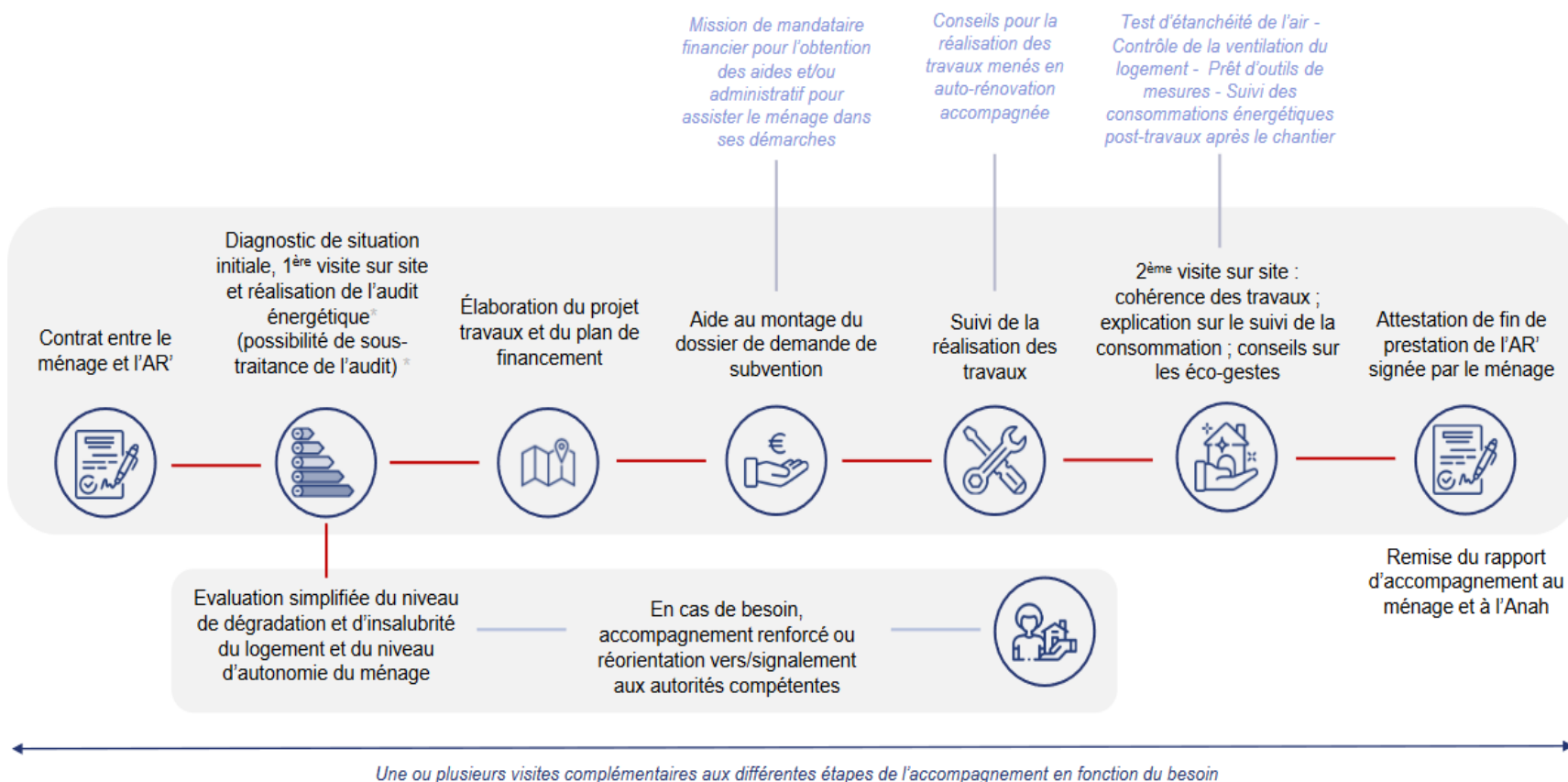
- ✓ Conseil et élaboration d'un plan de financement : aides mobilisables, reste à charge et aides complémentaires

ADMINISTRATIF

- ✓ Appui aux démarches et assistance au montage des dossiers d'aide, notamment pour répondre aux problématiques d'inclusion numérique
- ✓ Possibilité de devenir mandataire si nécessaire
- ✓ Renseignement sur les procédures d'urbanisme



Les missions de Mon Accompagnateur Rénov' au fil du parcours du ménage



L'accompagnement social renforcé

Différents volets qui s'ajoutent aux missions socles de MAR', requérant d'autres compétences

CONTEXTE

- **Enjeux :**
 - Traiter la **précarité énergétique** et l'**habitat indigne et dégradé**
 - Atteindre les ménages les **plus précaires**
- Le guichet et/ou l'Accompagnateur Rénov' a pour **obligation d'orienter vers un accompagnement social renforcé**, dans le champ de ces missions complémentaires, en cas de besoin
- Missions pouvant être réalisées par les **accompagnateurs intervenant historiquement sur ces thématiques** (agrément spécifique au titre du code de la construction et de l'habitation et habilitation Anah)



MAR' : missions socles

- *Missions d'ordre technique, financier, administratif et social (basées sur accompagnement MPRS et A4/A4 bis du SARE)*



Volet social renforcé

- *Élaboration d'un rapport d'évaluation de l'autonomie*
- *Échanges avec les structures qui réalisent l'orientation, les acteurs qui interviennent aux différentes étapes du parcours*
- *Appui à un relogement temporaire du ménage au besoin*
- *Restitution au ménage de l'orientation validée par une instance de coordination*



Volet technique renforcé

- *Visite(s) à domicile(s) conjointes avec un ou plusieurs acteurs de l'accompagnement (CCAS, SCHS, ARS...)*
- *Élaboration d'un rapport d'évaluation de la dégradation ou d'insalubrité*
- *Appui renforcé à l'élaboration d'un projet global*

Seuls les acteurs bénéficiant d'un agrément CCH ou d'une habilitation Anah sont compétents pour réaliser un accompagnement renforcé (autonomie, habitat dégradé notamment)



PACT Soliha pour l'Hérault et Soliha Méditerranée pour le Gard sont Mon Accompagnateur Rénov'



Départements de l'Hérault et du Gard: délégataires des aides à la pierre pour l'Anah

> Prestataires locaux spécialistes de l'amélioration de l'habitat et de l'accompagnement des ménages aux ressources très modestes et modestes.

Convention entre le Département et la communauté de communes (Programmes d'Intérêt Généraux (PIG)

> Jusqu'à fin 2025 pour intégrer les changements prévus Mon Accompagnateur Rénov', puis autre type de contractualisation prévue



Mon Accompagnateur Rénov' Accompagnement des ménages aux ressources très modestes et modestes



- Types d'accompagnement existant
 - Habitat indigne (travaux lourds, mise en sécurité)
 - Adaptation du logement
 - Amélioration de la performance énergétique

➤ Financements existant:
Anah / Département / CC

(Voir présentation Soliha pour plus de détails)



Mon Accompagnateur Rénov' ressources très modestes, modestes Rénovation énergétique globale



Gain \geq 35 %



MaPrimeRénov' Sérénité
*(propriétaires occupants aux
revenus très modestes et
modestes) OU*
Loc'Avantages avec
travaux
(propriétaires bailleurs)
Sous conditions

Contactez le guichet Rénov'occitanie pour vérifier votre éligibilité



Gain > 35%



Aides financières et fiscalité via l'ANAH

Pour les propriétaires **occupants** : **MaPrimeRénov' Sérénité**

- > Sous condition de revenus (ménages « **Bleu** » et « **Jaune** »)
- > Entre **35% et 50%** du montant HT des travaux (limite 10 500 Euros, 15 000 Euros)
- > Primes supplémentaires (10% « Sérénité ») et selon territoire (Département, communauté de communes)

Pour les propriétaires **baillleurs** : **Loc'Avantages avec travaux**

- > Pas de condition de ressources, mais **convention obligatoire** avec l'Anah
- > **25 %** du montant HT des travaux + Primes supplémentaires (intermédiation locative, réservation, réduction de loyer, Habiter Mieux):
⇒ <https://www.anah.fr/proprietaires/proprietaires-baillleurs/locavantages/simuler-votre-projet/>
- > Réduction d'impôt sur le revenu entre 15 % et 65 %
- ⇒ Plafond de travaux recevable: **750 €/m²** (dans la limite de 80 m²) soit 15 000 Euros par logement



Mon Accompagnateur Rénov' ressources très modestes, modestes Rénovation énergétique globale



Afin d'anticiper l'arrivée du pilier **performance** et de renforcer l'incitation des ménages à entreprendre des rénovations énergétiques globales, les dossiers MaPrimeRénov' Sérénité déposés entre le 1er octobre et le 31 décembre 2023 profiteront d'une revalorisation du taux maximal de subvention.

Ce taux est ainsi porté :

de 50 % à 65 % pour les ménages aux ressources très modestes ;
de 35 % à 50 % pour les ménages aux ressources modestes.

En moyenne, cela permettra aux ménages de bénéficier d'une aide complémentaire de 4 300€ (hors bonus).

Autres parcours possibles Rénovation énergétique

1^{er} octobre au 31 décembre 2023

Projet « geste par geste »

- Un seul poste de travaux ou deux
- Pas d'audit énergétique
- Aides forfaitaires
(ressources très modestes, modestes et intermédiaires)
- Démarches de demande d'aides à faire soi-même

Projet « Rénovation globale »

- Au moins 3 postes de travaux (bouquet)
- Audit énergétique obligatoire par un bureau d'études thermiques « RGE Etudes » ou opérateur Mon Accompagnateur Rénov'
- Gain énergétique $\geq 55\%$
- Forfait « rénovation globale »
(ressources intermédiaires et supérieures)
- Aide au montage de dossier (assistance à maîtrise d'ouvrage)



Projet « geste par geste » MaPrimeRénov' (ressources très modestes, modestes et intermédiaires)

Public éligible

- Propriétaire occupant, bailleur, usufruitier ✓
- Locataire
non éligibles X
- SCI, Nu-propiétaire, occupant à titre gratuit ... possible sous conditions spécifiques ✓

Le logement

- Résidence **principale**
- Construite il y a plus de **15 ans**

MaPrimeRénov'



NB: Demande à faire AVANT démarrage des travaux

- Sur le site internet (maprimerenov.gouv.fr)
- Une demande par projet de travaux à la fois

Projet « geste par geste » Eligibilité MaPrimeRénov'



NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
1	16 229 €	20 805 €	29 148 €	supérieur à 29 148 €
2	23 734 €	30 427 €	42 848 €	supérieur à 42 848 €
3	28 545 €	36 591 €	51 592 €	supérieur à 51 592 €
4	33 346 €	42 748 €	60 336 €	supérieur à 60 336 €
5	38 168 €	48 930 €	69 081 €	supérieur à 69 081 €
par personne supplémentaire	+ 4 813 €	+ 6 165 €	+ 8 744 €	+ 8 744 €

Perspectives 2024

Financement des prestations Mon Accompagnateur Rénov'

Le financement sera assuré à 100% pour les ménages très modestes, 80% pour un ménage modeste, 40% pour les ménages intermédiaires et 20% pour les ménages de ressources supérieures (dans un plafond de 2000€). Ces financements seront mis en place au 1er janvier 2024 et seront distribués dans le cadre des aides à la rénovation globale.

Evolution du dispositif MaPrimeRénov'

- **Pilier « Efficacité »**: objectif de décarbonation de logements bénéficiant de conditions d'isolations suffisantes. Cette aide ciblera donc un changement obligatoire du système de chauffage ou d'eau chaude sanitaire, et exclura les logements passoire thermique.
- **Pilier « Performance »**: parcours pour réaliser des rénovations globales performantes en une ou plusieurs étapes permettant d'atteindre les étiquettes énergétiques A, B ou C, reste à charge minimal pour ménages très modestes et modestes – accompagnement Mon Accompagnateur Rénov' obligatoire



Espace conseil France Rénov' / Guichet Rénov' Occitanie



**Pour recevoir une copie de la présentation
ou pour prendre rendez-vous**

Téléphone: 04 67 55 17 06

Adresse E-mail: renov@ccgpsl.fr

- Permanences téléphoniques : Du lundi au vendredi 9h-12h
- Permanences physiques **sur RDV uniquement** :
Lundi 9h-12h30 à Ganges
Jeudi 9h-12h30 à Saint-Mathieu-de-Trévières





Merci de votre participation

